

Titre à Finalité Professionnelle Educateur de Handball



EPREUVE DE CERTIFICATION N°3 : Animer des pratiques socio-éducatives en sécurité V2 du 21/03/2021

Date de l'épreuve :		☐ Initiale ☐ Rattrapage (parcours continu uniquement)	Lieu de l'épreuve :		
Nom et prénom du candidat :		Structure du candidat :			
Emargement du candidat					
Modalités de réalisation de l'épreuve	*Le candidat formalise un projet pédagogique incluant un cycle de 6 séances minimum sur une activité et dans l'environnement de son choix ; il le transmet au moins un mois avant le jour de l'épreuve à son OFT. *Le jour de l'épreuve, le candidat anime, dans sa structure d'alternance, une séance, extraite de son cycle, d'une durée de 45 à 60 minutes maximum, avec comme support un groupe de 8 pratiquants minimum ; * A l'issue de la séance, le candidat participe à un entretien de 30 minutes maximum lui permettant de justifier ses choix.				
Conditions de réussite de l'épreuve	Pour être proposé à la validation de l'épreuve le candidat devra avoir acquis <u>au moins 1 compétence du module 1, au moins 5 compétences du module lié à l'activité choisie par le candidat (dont les compétences 1 et 2 obligatoirement) et la compétence 1bis liée au module de l'activité non choisie par le candidat</u>				
ENVIRONNEMENT SUPPORT DE L'EPREUVE Temps scolaire QPV Temps péri/extrascolaire Médico-social Entreprise					
ACTIVITE SUPPORT DE L'EPREUVE		MODULE 2 : BabyHand □ Hand 1 ^{ers} pas □	OU MODULE 3	Minihand □	Hand à 4 □
NOMBRE DE PRATIQUANTS PRESENTS					
BC3 : Animer des pratiques socio- éducatives en sécurité	Compétences évaluées	Critères observables		Acquis	Non acquis
Module 1: Agir dans différents milieux éducatifs	Adapter sa pratique et ses animations au projet éducatif de l'environnement choisi	Le candidat justifie la cohérence de son projet dans le contexte de son intervention			
	Identifier et s'appuyer sur les acteurs clés de l'environnement	Le candidat décrit les acteurs clés du milieu dans lequel il intervient			
Module 2 : Animer la pratique BabyHand et/ou Hand 1 ^{ers} pas en sécurité Module 3 : Animer la pratique Minihand et/ou Hand à 4 en sécurité	N°1: Utiliser les orientations fédérales du concept de l'activité choisie pour l'épreuve N°1bis: Utiliser les orientations fédérales du concept d'une activité autre que celle choisie	Le candidat décrit les intérêts et objectifs de la pratique utilisée au regard du projet fédéral			
	N°2 : Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants	Le candidat décrit les éléments clés de sécurité et de réglementation, et les points de vigilance liés à la pratique proposée			
	N°3 : Construire des séances adaptées à l'environnement et au développement de son public	Le candidat décrit et justifie ses séances au regard du public et du milieu dans lequel il intervient			
	N°4 : Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques	Le candidat fait référence à des ressources pédagogiques fédérales			
	N°5 : Générer de l'activité pour tous les pratiquants	Le candidat met en activité l'ensemble des pratiquants			
	N°6 : Utiliser des ateliers, situations et/ou règles pour développer de l'intérêt et du dynamisme	Le candidat utilise une organisation de l'espace et du temps, et des méthodes pédagogiques qui génèrent de l'activité, du dynamisme et de l'intérêt			
Module 2 Module	N°7 : Utiliser en alternance le matériel approprié aux différentes situations pédagogiques mises en place	Le candidat utilise du matériel adapté et nécessaire aux situations			
Avis du	ı jury d'épreuve	Favorable □	Dé	favorable 🛭	
Justifications du jury d'épreuve					
Noms et signatures des membres du jury d'épreuve					
Evaluateur n°1 :		Evaluateur n°2 :			